

Questions orales

[Traduction]

LES ÉLECTIONS**DEMANDE DE DÉBAT PUBLIC TÉLÉVISÉ AU COURS DE LA PROCHAINE CAMPAGNE ÉLECTORALE**

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Comme un débat public à la télévision serait singulièrement le meilleur moyen, dans une démocratie moderne, pour les partis et leurs chefs de faire connaître leurs positions à l'électorat lors d'élections, je demanderais au premier ministre s'il veut bien mettre fin à la vacillation de son parti à cet égard et accepter, en principe, l'invitation faite conjointement par Radio Canada et CTV à participer à un débat public lors de la prochaine campagne électorale?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le chef du Nouveau parti démocratique semble oublier que le gouvernement actuel a mis trois ans à convaincre les partis de l'opposition de faire entrer la télévision à la Chambre des communes, ce qu'il a enfin réussi à faire. Nos débats passent à la télévision tous les jours où le Parlement siège, et ces débats vont continuer de se dérouler devant les caméras de télévision.

Quant à ce qui se passera pendant la campagne électorale, peut-être le député pourra-t-il venir nous voir et en discuter lorsque nous aurons décidé d'avoir des élections.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, le maître des demi-vérités se fait entendre de nouveau. Le premier ministre sait fort bien que c'est mon parti qui le premier a proposé de téléviser les débats de la Chambre, que c'est son parti qui a mis dix ans à le faire. J'aimerais lui demander ceci: au lieu de vaciller sur la question, pourquoi ne dit-il pas d'avance, avant de déclencher des élections, la semaine prochaine ou la suivante, peu importe, si, en tant que chef de son parti, il s'engage en principe à participer à un débat public à la télévision?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, pour un parti qui veut la télévision depuis si longtemps . . .

M. Broadbent: Pourquoi ne répondez-vous pas à ma question?

M. Trudeau: Pourquoi le député l'a-t-il fait précéder d'un préambule s'il ne veut pas que j'y fasse allusion?

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Que je sache, aucun gouvernement provincial néo-démocrate n'a autorisé la télédiffusion de ses séances. Est-ce par crainte?

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Je le répète, si le député entend faire des projets en vue d'une élection prochaine, soit. Mais en ce qui nous concerne, nous avons des articles au *Feuilleton* et des bills à adopter, et nous discuterons d'élections quand elles auront été annoncées.

Des voix: Bravo!

[M. l'Orateur.]

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, le premier ministre fait le malin comme d'habitude. Étant donné que lui-même ou les cadres de son parti savent que si des élections doivent avoir lieu à la fin juin ou au début juillet, ils doivent en être informés dans les quelques prochains jours afin de pouvoir organiser la tenue d'un tel débat, le premier ministre n'est-il pas conscient du fait que son hésitation à engager le débat laisse à penser que ce débat n'aura sans doute pas lieu?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Bellechasse a la parole.

* * *

[Français]

LES ANNIVERSAIRES**FESTIVAL CANADA—LA POSSIBILITÉ POUR LES MUNICIPALITÉS FÊTANT LEUR TRICENTENAIRE DE BÉNÉFICIER DES AVANTAGES DU PROGRAMME**

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Étant donné que plusieurs municipalités célébreront au cours du mois de juin et du début de juillet leur tricentenaire, un événement exceptionnel dans la vie d'une municipalité; et considérant que le programme Festival Canada tombe sous l'autorité du ministre, est-ce que celui-ci pourrait dire à la Chambre s'il a élaboré des plans pour que ces municipalités puissent bénéficier des avantages du programme Festival Canada?

[Traduction]

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): Bien sûr, monsieur l'Orateur, l'objectif de Festival Canada est de célébrer l'anniversaire de la Confédération, et non pas celui des municipalités. Compte tenu des instances du député, toutefois, je me pencherai sur cette question et j'examinerai tous les cas qu'il voudra porter à mon attention.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LES NÉGOCIATIONS DU GATT RELATIVES À L'AGRICULTURE**

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au vice-premier ministre qui, je crois, est chargé de répondre, à la Chambre, aux questions relatives aux négociations du GATT. Nous, de l'opposition, craignons que le gouvernement ne sacrifie l'agriculture canadienne au cours des négociations du GATT.

● (1427)

Étant donné qu'un certain nombre de problèmes très graves ne sont pas encore résolus, par exemple les barrières non tarifaires japonaises, lesquelles, si elles ont été réduites en ce qui concerne les produits manufacturés, demeurent très élevées pour les produits agricoles canadiens, surtout le bétail et les produits oléagineux, quelle est la position adoptée par le gouvernement en vue de faire supprimer les barrières non tarifaires sur le commerce avec le Japon?